

Vendredi 24 février 2017

## La Métropole Rouen Normandie soutient l'innovation médicale sur son territoire

Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole Rouen Normandie, a assisté aujourd'hui à l'inauguration du Médical Training Center, en présence du Président de la République François Hollande. La Métropole Rouen Normandie soutient et collabore avec le CHU de Rouen notamment en contribuant au financement de projets d'innovation et investissements biomédicaux d'importance tels que la plateforme de stéréotaxie ou le Médical Training Center (MTC) financée à hauteur de 500 000 €.

La Métropole soutient via son dispositif de soutien à la création de plateforme technologique à l'installation ou l'acquisition d'équipements innovants de nature à favoriser le développement de la recherche clinique et la diffusion des innovations en santé. Après GENESIS (Système implantable de neurostimulation médullaire) et l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées), la Métropole a apporté son soutien à la création du Médical Training Center à hauteur de 500 000€.

Le Médical Training Center, bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup>, a ouvert à l'automne 2016, avec le soutien de l'État, de la Région Normandie, de la Métropole et de l'Université de Rouen Normandie. Ce centre pluridisciplinaire d'excellence situé au sein du campus hospitalo-universitaire de Martainville et de la zone d'activité « Rouen Innovation Santé » est destiné, à l'échelle régionale, nationale et internationale, à entraîner en formation de nombreuses équipes médicales et paramédicales et à contribuer à la diffusion des innovations technologiques. Le Centre a pour objectif de proposer une offre de formation multidisciplinaire, interactive et collaborative à l'ensemble des personnels de santé.

La Métropole et le CHU de Rouen ont signé en juillet 2016, une convention cadre qui renforce leurs coopérations dans le but d'améliorer l'offre de soins pour la population de la Métropole, attirer et fidéliser les professionnels de santé et les chercheurs de tout pays et promouvoir les industries liées à la santé. Cette convention-cadre a vocation à consolider les coopérations existantes mais également à développer de nouveaux partenariats dans différents domaines tels que le développement du numérique, la protection de l'environnement, le développement durable, l'accès à la culture...